

PRS 2023-2033 : Suivi et mise en œuvre

Comité de suivi : Démocratie en santé

ARS La Réunion

SAINT-DENIS · Vendredi 17 avril 2026

Déroulé

1. Modalités de suivi du PRS
2. Présentation de la thématique abordée
3. Présentation du bilan de la feuille de route 2024-2025
4. Proposition de programmation des actions 2026-2027
5. Échanges / questions diverses

Modalités de suivi du PRS



PRS – Modalités de suivi

→ Un Projet Régional de Santé construit autour de 15 priorités régionales

Modalités :

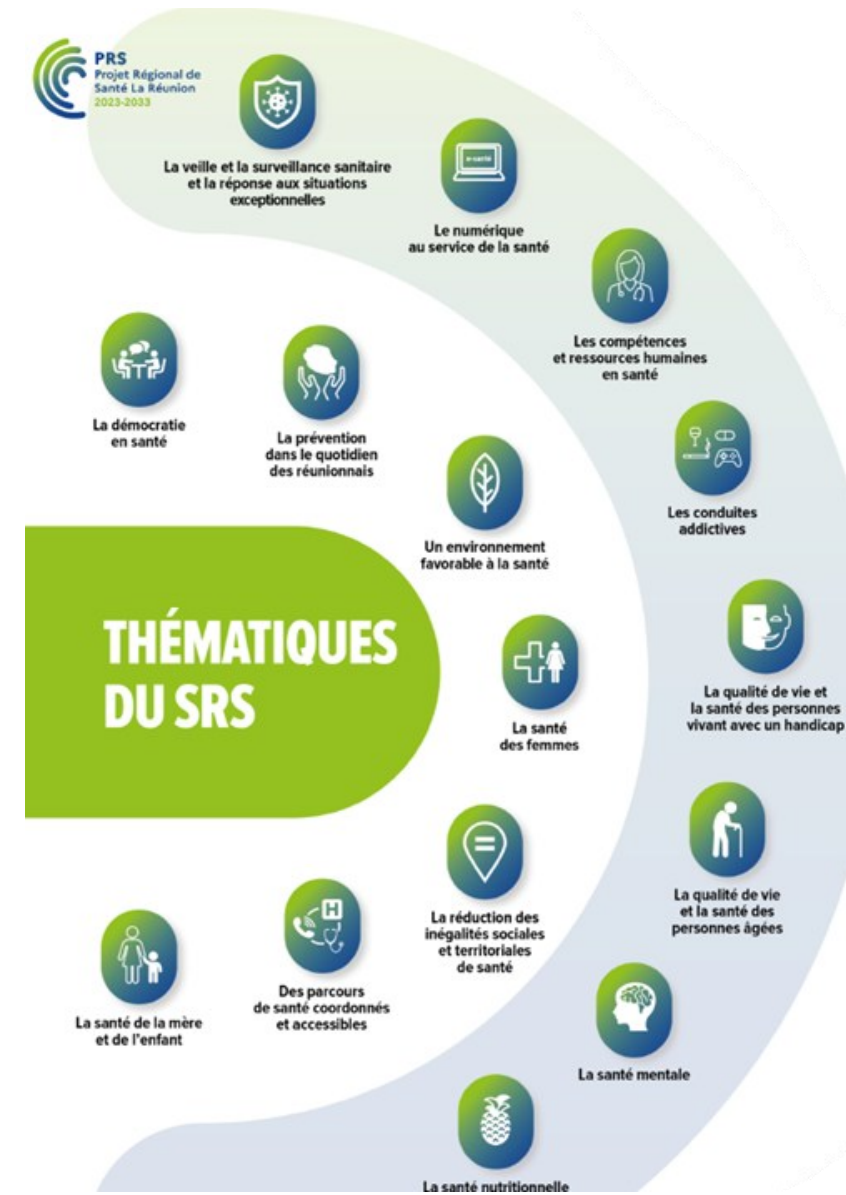
- Des comités de suivi dédiés pour chacune des priorités de santé du PRS La Réunion depuis 2024
- Réunion annuelle ou bi annuelle pour l'ensemble des thématiques. Animation par l'ARS.

Travaux des comités de suivi :

Priorisation des actions du PRS et échanges en séance → élaboration de la nouvelle programmation

⇒ Feuilles de route 2026-2027 qui inscrit les engagements prioritaires de l'ARS sur la période

Suivi des actions du PRS : recherche des convergences entre les programmations nationales, régionales, les actions de l'ARS et celles des partenaires, partage des avancées annuelles, des actions en cours, identification des freins



Objectifs de la séance :

- ⇒ Partage du bilan des actions 2024-2025 sur la thématique
- ⇒ Présentation des actions prioritaires pour 2026-2027

Calendrier



Présentation de la thématique



La démocratie en santé

COS

Objectifs généraux à 10 ans

Promouvoir la connaissance et l'exercice des droits des usagers, et la reconnaissance de l'expertise des patients

Renforcer le traitement des signalements et des plaintes et mieux prévenir la maltraitance

Coordonner l'action publique locale au service de la santé et favoriser la participation de la population, des élus et des acteurs de santé à la gouvernance locale de la santé

SRS

Objectifs Opérationnels à 5 ans

Organiser une communication régulière à destination des usagers sur leurs droits

Soutenir la représentation des usagers

Conforter l'observation des droits et la satisfaction des patients

Faire émerger la fonction de patient expert

Renforcer la prévention de la maltraitance et promouvoir la bientraitance

Associer la population, les élus et acteurs de santé à la politique de santé en région

Présentation des avancées des feuilles de route 2024- 2025



Proposition de programmation 2026-2027





Actions emblématiques 2024-2025

- Organisation de la deuxième édition de la **Journée annuelle des usagers** le 6 décembre 2024.
Thème : *engagement dans la démocratie en santé, implication des usagers dans l'exercice coordonné et leur représentation dans les structures médico sociales* - **92 participants**
- Favoriser l'intervention des associations agréées dans les formations initiales des professionnels de santé
- Installation effective de l'espace régional de réflexion éthique en 2024 et tenue d'un colloque annuel sur la thématique en 2024 et 2025:
 - **Dignité et consentement** – 28 et 29 octobre 2024
 - **Enjeux relatifs aux situations de fin de vie : quelles singularités sur le territoire réunionnais ?** – 25 novembre 2025

Priorités 2026-2027

- Poursuite du soutien à FAS pour l'organisation de la journée régionale des usagers en avril 2026 -sur la thématique « santé mentale ».



- Etats généraux de la bioéthique organisés par l'espace régional de réflexion éthique – Mai 2026





Actions emblématiques 2024-2025

- Renouvellement des mandats RU par lancement d'un appel à candidature en 2025. Taux de désignation : 97/120 (janv. 2026)
- Représentation effective des usagers au sein des instances de gouvernance des CPTS
 - ☛ Un RU au bureau (vice-président) de la **CPTS Australe**
 - ☛ Un Patient expert au bureau (Vice-Président) de la **CPTS Réso**
 - ☛ 2 RU au conseil d'administration de la **CPTS Nord**
 - ☛ A moins 1 RU au conseil d'administration de la **CPTS Est**
- Organisation par **France Assos Santé La Réunion** de la **formation obligatoire « RU En Avant »** pour les représentants des usagers siégeant nouvellement dans les commissions des usagers des établissements de santé.



Objectif 2 : Soutenir la représentation des usagers

Priorités 2026-2027

- Poursuite du suivi des mandats des RU
- Inscrire la place des usagers dans la feuille de route des CPTS
- Maintenir l'offre de formation (RUEA) de France Assos Santé La Réunion



Actions emblématiques 2024-2025

- Harmonisation des rapports annuels des commissions des usagers (CDU) des établissements de santé :
 - Installation effective d'un groupe de travail associant : ARS, ORS, représentants CSDU, et établissements sanitaires.
 - Construction d'un questionnaire
 - Présentation de l'outil lors de la journée annuelle des usagers.
 - Déploiement effectif en mai 2025 pour le recueil des rapports des CDU 2024
 - Appui de l'ARS pour accompagner les représentants des usagers pour le remplissage du questionnaire et la production des rapports annuels, et la CSDU pour l'exploitation de ces rapports.
 - - Communication des résultats à la commission des usagers de la CRSA fin 2025.
- **en attente de l'analyse et de l'élaboration du rapport annuel sur les droits des usagers par la CSDU**

Les établissements se sont particulièrement bien emparés de cet outil.

Le taux de remplissage du questionnaire est de 86% (24 établissements de santé sur 28) en 2025 pour l'année 2024 ; ce qui a permis d'obtenir un niveau de réponse très satisfaisant, en permettant l'exploitation pour la rédaction du rapport annuel.

Priorités 2026-2027

- **Elaboration et publication du rapport annuel 2024**
- Diffusion en ligne du rapport & Communiqué de presse
- Reconduction et **ajustement du questionnaire** pour l'élaboration du rapport annuel de 2025
- A l'horizon 2027, Intégrer, dans le rapport annuel sur les droits des usagers, les données relatives aux plaintes, réclamations, signalements dont sont destinataires l'ARS et le Conseil Départemental ainsi que le bilan des inspections et contrôles



Actions emblématiques 2024-2025

- La place du patient expert renforcée (obligatoire) dans les nouvelles **Orientations stratégiques régionale de l'Education thérapeutique du patient**, publiées par l'ARS en 2025

- Elaboration du module de formation (40 heures) « **PATIENTS PARTENAIRES EN PROGRAMME D'ETP** »

Objectif 4 : Faire émerger la fonction de patient expert

Priorités 2026-2027

- Déploiement du module de formation « **PATIENTS PARTENAIRES EN PROGRAMME D'ETP** » (Promotion santé Réunion)
- Suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'ETP



Actions emblématiques 2024-2025

- Création de cellules de signalement inter-administration (ARS, DEETS, Conseil Départemental) assurant la bonne orientation des plaintes et réclamations et garantissant leur traitement :
 - Travaux de déploiement d'un système d'information unique (SIRENA). SI en test auprès de 3 ARS (Normandie, IDF et Occitanie).
 - Publication du décret et de l'instruction pour la mise en place de cette cellule.
- Finalisation du plan de contrôle/inspection des EHPAD sur site : 100% des EHPAD contrôlés
- Publication des mesures correctives adressées aux EHPAD suite aux contrôles et inspections menées dans ces établissements

Difficultés rencontrées, points d'attention :

- Retard dans la mise en œuvre de la cellule de signalement

Objectif 5 : Renforcer la prévention de la maltraitance et promouvoir la bientraitance

Priorités 2026-2027

- Installation prévisionnelle du SI maltraitance en juin 2026

Santé et Action Sociale : Je dépose une réclamation ou une situation préoccupante

Nos recommandations avant de remplir ce formulaire

Afin de résoudre la situation de la manière la plus rapide et efficace possible, il est recommandé de contacter en premier lieu le professionnel ou l'établissement concerné pour expliquer les faits et obtenir des informations. Si cela ne donne pas de résultat ou si ce n'est pas envisageable, vous pouvez alors déposer votre réclamation en remplissant ce formulaire.

En cas d'urgence, pensez à contacter les numéros d'urgence appropriés :

- 17 (Police)
- 15 (SAMU)
- 18 (Pompiers)
- 112 (numéro d'urgence européen, accessible partout)
- 114 (numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Tous les numéros utiles sont disponibles ici : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/famille-et-aides-aux-victimes/numeros-utiles-nationaux>

1. Quel est l'identité de la personne victime ?

Êtes-vous la personne victime ? *

Oui, je suis la personne victime

Non, je suis témoin, aidant ou proche d'une personne victime

Votre numéro de téléphone (facultatif)

Le numéro de téléphone saisi doit être valide. Exemple : 0612345678
L'administration doit pouvoir vous contacter suite à votre réclamation, votre numéro ne sera pas transmis.

Votre adresse postale * modification à déposer

Vos modifications sont automatiquement enregistrées. Déposez-les quand vous aurez terminé. [En savoir plus](#) **Déposer les modifications**



Actions emblématiques 2024-2025

- **Comité des élus** : Réunion de bilan et de partage d'information en présence des élus du territoire (parlementaires, élus locaux)
- Formation des élus sur le thème de l'urbanisme favorable à la santé en 2024 :



- Journée de conférence-débat consacrée à l'Urbanisme Favorable à la Santé
- Plus de 130 participants issus des domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de la santé publique.
- collectivités territoriales, services et agences de l'Etat, bailleurs sociaux, aménageurs, organismes publics et privés d'expertise et de conseil, architectes



Actions emblématiques 2024-2025 (suite)

- Association des élus et des usagers à la construction et au suivi du **PRNDO** (co-construction, convention partenariale avec les maires, présence dans la gouvernance)
- Association des usagers à la gouvernance de la Communauté Territoriale d'Addictologie de La Réunion (CTA-974).
- Mise en place en 2025 d'une **grande concertation territoriale sur l'offre PH**, dont l'objectif est de construire des réponses plus inclusives et respectueuses des choix de vie de chacun en intégrant les besoins des personnes concernées dans les appels à projets à lancer en 2026. **Pilotage Communauté 360**



Objectif 6 : Associer la population, les élus et acteurs de santé à la politique de santé en région

Priorités 2026-2027

- Développer la représentation des usagers (aujourd'hui les représentants sont des familles d'usagers) dans la gouvernance de la CTSM
- Construction et installation de solutions partagées sur l'offre PH suite à la concertation territoriale :
 - Mise en place d'une gestion territoriale des listes d'attente
 - Création d'une communauté de pratiques entre ESMS pour penser de nouveaux modes d'habitat comme de véritables « lieux de vie »
 - Création d'une unité d'accueil et d'hébergement pour les handicaps complexes : construction d'un cahier des charges adapté aux besoins identifiés sur le territoire.

PRNDO

PROGRAMME RÉUNIONNAIS DE NUTRITION
ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ



Une gouvernance partagée et renforcée

France Assos Santé et L'association des Maires signataires de la convention partenariale



Création de la Communauté Territoriale d'Addictologie (CTA-974) à La Réunion

Un collège pour les représentants d'usagers

Échanges / questions diverses

Merci de votre attention

Pour toute question :
ars-reunion-prs@ars.sante.fr

